

Agriculture, un secteur pourvoyeur d'emplois
1.239 personnes P2
employées en mai 2021



La Solution Automatisée de Marquage (SAM) protège les consommateurs contre les produits contrefaits.

020 22 22 22 22 | 020 22 22 22 22 | +228 90 99 41 01 | 020 22 22 22 22

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 03 Septembre 2021 N° 334 - Prix 250 F CFA

Dysfonctionnement de l'appareil judiciaire togolais



Le président de la Cour suprême crève l'abcès P3

Le Préfet Bakali à l'ouverture du championnat militaire et paramilitaire à Kara



Il est vivant, il n'est pas mort P2

En reconnaissance aux services rendus pour le pays



Le gouvernement rend hommage à Eugénie Nakpa-Polo P4

Lutte contre la corruption et le blanchiment

MéToCoB et l'OTR forment les professionnels des médias des régions des plateaux et maritime P4



Agriculture, un secteur pourvoyeur d'emplois 1 239 personnes employées en mai 2021

La création d'emplois décents pour augmenter la richesse et offrir à tous une vie convenable dans un pays épanoui, demeure le grand point des politiques de développement national. L'agriculture emploie déjà près de 70% de la population active. Pour les autorités, constamment préoccupées par le bien-être des citoyens, il n'est pas question de dormir sur leurs lauriers. En mai 2021, 1 239 personnes ont été admises à la fonction publique via un concours de recrutement du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural. Elles ont été réparties sur le territoire dans 27 départements du ministère mentionné : secrétariat général, direction des ressources humaines, l'Agence nationale de la sécurité alimentaire (Ansaf), la Centrale d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles (Cagia)...

En 2019, le secteur agricole a généré 222 698 emplois dont 199 018 permanents et 23 680 temporaires. Il avait engendré près de 60% des 379 017 emplois créés au cours de l'année évoquée. Aujourd'hui, elle forme à 40% le Produit



intérieur brut (PIB) national. Pour la campagne agricole 2020-2021, le bilan alimentaire est excédentaire avec un taux de couverture des besoins de 160% pour les tubercules, 240% pour les légumineuses et 101% pour les céréales. Le Togo a une agriculture productive, lucrative et inclusive. Inconditionnellement, l'Etat apporte son soutien aux acteurs du secteur qui se séparent de la pauvreté. Le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Mifa) est l'un des grands projets mis en marche pour accélérer le développement du secteur. En juin 2020, il avait mobilisé plus de la moitié des 50 milliards prévus pour l'année entière. De juin 2018 à juin 2021, près

de 150 000 acteurs ont été appuyés par des banques et institutions financières. Plus de 165 000 emplois directs

et indirects ont été créés grâce à la structuration des coopératives agricoles et l'accompagnement des entreprises de transformation agricole. Durant les prochaines années, 400 Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap) seront aménagées pour mettre en place des unités de transformation agricole. Le Mifa sera étendu à d'autres filières porteuses pour accroître l'accès des acteurs au financement et à la protection sociale. Le pays prévoit l'aménagement de

10 000 ha d'irrigation goutte à goutte en faveur de 40 000 jeunes entrepreneurs agricoles, le développement d'une campagne de dessouchage pour 500 000 ha à un prix subventionné, la construction de 4 000 km de pistes rurales pour faciliter l'accès aux marchés et l'écoulement des produits, l'organisation de 50 000 femmes dans les opérations de transformation, conditionnement et commercialisation des produits.

WARAA

Le Préfet Bakali à l'ouverture du championnat militaire et paramilitaire à Kara

Il est vivant, il n'est pas mort

Une folle rumeur donnait pour mort le Colonel BAKALI Hémou Badibawou, préfet de la Kozah. Heureusement, plusieurs sources au tour du colonel nous avait rassuré qu'il était bien vivant. Le 31 août 2021, il a pris part à l'ouverture du premier championnat militaire et paramilitaire de parcours d'obstacles (PO) et de marche commando (MCO) au camp Général AMEYI à Kara mettant publiquement fin à cette triste rumeur.



Le préfet de la Kozah était aux côtés de ses frères d'armes, notamment le chef d'Etat-major de l'armée de terre le Colonel KOLEMAGAH Kassawa

qui a présidé la cérémonie, et de ses collègues préfets de la région de la Kara.

La marche commando est une épreuve d'endurance, purement mili-

Suite à la p 6

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE REDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

EZI Akoma
Achille
A. Fic
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

Sans Dieu Rien

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récepissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

- CHU Tokoin : 22-21-25-01
- CHU Campus : 22-25-77-68
22-25-47-39
22-25-78-08
- Commissariat Central : 22-21-28-71
- Sûreté Nationale : 22-22-21-21
- Pompiers : 118 ou 22-21-67-06
- Gendarmerie (Secours et assistance) : 172 ou 22-22-21-39
- Police secours : 117

Dysfonctionnement de l'appareil judiciaire togolais

Le président de la Cour suprême crève l'abcès

La justice togolaise est malade. C'est ce qu'on peut retenir de la sortie médiatique du nouveau président de la cour suprême Abdoulaye Bawa Yaya. Dans son rapport, il a révélé sans ambages le dysfonctionnement qui caractérise l'administration judiciaire de notre pays. « Il se crée des dysfonctionnements au sein de l'appareil judiciaire qui annihilent tous les efforts consentis », a-t-il relevé.

Dans son rapport, le président de la Cour suprême a reconnu l'effort louable que certains juges, greffiers et les autres acteurs du sec-

teur judiciaire togolais fournissent pour accomplir le minimum nécessaire de ce qui constitue leur devoir : dire le droit. Pendant ce temps, on note plusieurs dysfonctionnements. Il s'agit notamment de la lenteur, de l'indélicatesse de certains juges, de la non rédaction du factum par les magistrats. Certains magistrats et auxiliaires sont devenus source d'insécurité judiciaire. « L'effroi, le doute et le discrédit sont les trois éléments qui dépeignent la justice actuellement au Togo. Le juge qui est gourmand et cupide n'a pas sa place



dans la magistrature... Les juges font du business et rackettent les citoyens... S'il est ainsi, le juge participe à l'insécurité judiciaire au Togo. », s'est-il plaint. Il a aussi relevé qu'au Togo, le problème foncier est très sensible. Au lieu de le

traiter avec professionnalisme, certains magistrats l'abordent avec malhonnêteté.

En dressant ce tableau sombre, le président Abdoulaye Bawa Yaya veut bien donner une image plus digne à la justice togolaise. Il

compte alors prendre des dispositions pour régler le problème. « La dénonciation est une étape. Nous avons partagé avec les autorités les tares de la justice togolaise. Que ceux qui seront chargés de restructurer la maison en soient rassurés. Si tout n'est pas à refaire, une grande partie est à revoir. Nos prédécesseurs ont également tout donné pour l'assainir. Aujourd'hui, nous nous sommes là pour dire ça suffit. », a-t-il martelé.

Jack NUKUNU

Santé

Suspension des sit-in dans les hôpitaux après une rencontre avec le ministre Gilbert Bawara

Le Collectif des syndicats du secteur de la santé suspend son mot d'ordre de sit-in, dont la deuxième journée est prévue pour, jeudi 02 septembre 2021, a appris l'Agence de presse AfreePress d'une sortie du porte-parole du groupe, Dr Gilbert TSOLENYANU. « Selon Dr Gilbert TSOLENYANU, cette manifestation, deuxième du genre dans la semaine, a été suspendue suite à des démarches très « appréciées » par les praticiens hospitaliers. Démarches menées par le ministre de la Fonction publique, du travail et du dialogue social, Gilbert Bawara. « Mardi, le collectif a été reçu par le ministre de la Fonction pu-



blique, du travail et du dialogue social qui a rassuré ses interlocuteurs sur la détermination du gouvernement à trouver par le dialogue, des solutions aux problèmes du secteur et qu'à ce titre, un CNDS est prévu pour avoir lieu le 7 septembre 2021 où les problèmes de la santé seront débattus avec des solutions que préconise le gouvernement. Fort de cela, nous

avons remercié le ministre pour l'initiative de nous recevoir et que nous allons échanger avec nos camarades pour leur apporter l'information le mercredi 1er septembre 2021, ce qui fut fait. Cet après-midi du mercredi, le collectif a été encore reçu par le ministre de la fonction publique et du dialogue social. À la synthèse des discussions ayant eu lieu dans les différents

hôpitaux, considérant la disponibilité du gouvernement à maintenir le dialogue et à trouver des solutions perennes, considérant le contexte sanitaire et pour le peuple togolais, afin d'atteindre nos objectifs de lutte : le collectif suspend son mot d'ordre de sit-in du jeudi 02 septembre 2021 », souligne le communiqué de Dr Gilbert TSOLENYANU. Il faut rappeler que la première journée des manifestations prévues par le collectif des syndicats a été effective. Les manifestants ont protesté contre le ministre de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès aux soins universels, Prof Moustafa Mijiyawa. Ils sont allés plus loin et ont

exigé la démission de ce dernier. « À la base, les syndicats réclament le recrutement de nouveau personnel soignant, ceci pour permettre l'augmentation de la capacité d'accueil en réanimation du CHR-Lomé Commune et aussi renforcer les équipes au niveau des centres de santé de l'intérieur du pays. « Ils demandent également la création d'autres centres de prise en charge, ou des unités de réanimation COVID-19 dans les CHU et les centres de prise en charge COVID-19 dans les régions, pour éviter les décès dus à la saturation du CHR-Lomé commune.

La Rédaction

Lutte contre la corruption et le blanchiment MéToCoB et l'OTR forment les professionnels des médias des régions des plateaux et maritime

Un séminaire de renforcement des capacités des professionnels des médias des régions des plateaux et maritime sur la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent se tient à Kpalimé. Démarré depuis hier, ce séminaire organisé par l'association de presse Médias togolais contre la corruption et le blanchiment (MéToCoB) avec le soutien de l'Office Togolais des Recettes (OTR) se termine ce 03 septembre 2021. Plusieurs personnalités dont le représentant du préfet de Kloto et le président de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) étaient présentes à la cérémonie de lancement faite par le Colonel Medjessiribi Agoro, Directeur des études et de la législation représentant le Commissaire général de l'OTR. A entendre le président de MétoCoB, Michel Yao Tchadja, les activités illicites, frauduleuses et



criminelles, sources d'argent sale, ont beaucoup évolué dans l'espace et dans le temps, à l'ère de l'évolution de la technologie et des moyens d'information et de communication. Il faut alors mieux s'armer pour les combattre efficacement. « L'objectif du séminaire est de contribuer à valoriser le contenu des produits médiatiques sur des phénomènes liés à la corruption et aux infractions assimilées. Il est concrètement ques-

tion de former les journalistes sur les façons d'aborder les questions liées à la corruption et à des infractions assimilées et d'accroître la visibilité de l'OTR », a-t-il expliqué. Pour le représentant du Commissaire Général de l'OTR, il y a des raisons pour l'OTR de s'engager dans un tel séminaire qui va renforcer les capacités et qui va appeler à plus de collaboration entre l'OTR et les médias autour de l'action de mobilisation optimale des



ressources fiscales au profit de l'Etat et de son développement. « La lutte contre la corruption appelle à une lutte d'ensemble. Pour nous à l'OTR, nous avons pleine conscience que c'est à travers les médias que cette lutte pourra aboutir parce qu'il y a lieu de sensibiliser et l'OTR à lui seul ne peut pas jouer ce rôle. Il a besoin de l'appui des médias pour véritablement embrasser toute la population et faire retentir la cloche dans les oreilles de ceux

qui sont déjà engagés dans la commission de ces forfaits. », nous a-t-il confié. Pendant 2 jours, les participants ont suivi 4 communications notamment la réglementation fiscale en vigueur au Togo ; les techniques du journalisme d'investigation ; comment renforcer le civisme fiscal chez les contribuables et le blanchiment d'argent et ses conséquences sur l'économie d'un pays.

Jack NUKUNU

En reconnaissance aux services rendus pour le pays Le gouvernement rend hommage à Eugénie Nakpa-Polo

En reconnaissance des services rendus au pays, la Nation togolaise a rendu un hommage mérité ce 02 septembre 2021 à la présidente de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Eugénie Nakpa-Polo. C'était au cours d'une cérémonie officielle empreinte d'émotion en présence du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, garant des institutions de la République.



Une prière de circonstance a été dite par la confrérie des frères franciscains de Lomé et suivie de deux allocutions. Monsieur Yaovi

Sronvie, rapporteur général de la CNDH, a rendu un vibrant hommage à la présidente défunte. Le Ministre des Droits de l'Homme, Christian Eninam Trimua



au nom du président de la République, a fait des éloges funèbres du gouvernement à l'illustre disparue. Il faut préciser que la présidente de la

Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Eugénie Nakpa-Polo a été rappelée à Dieu le 16 août dernier.

Source :
Lenouveaureporter

OTR / Taxe sur les véhicules a moteur (TVM)
Les contrôles désormais au pesage

Comme toute nouvelle taxe, le paiement de la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM) tarde à entrer dans les habitudes des propriétaires d'engins et autres usagers de la route. Trois mois après son entrée en vigueur, des réticences sont observées dans son paiement d'où le changement de stratégie en vue de sa collecte. Dans une décision

conjointe entre l'Office togolais des recettes (OTR) et la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER), les contrôles de paiement de la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM) se feront désormais dans les points de pesage, avant même de passer au « contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu ».

« Le contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport et autres est soumis dorénavant à une présentation préalable et systématique de la quittance de paiement de la TVM », a indiqué l'OTR. Ainsi, il faudra présenter d'abord la quittance de paie-

ment de la TVM avant de passer aux autres contrôles. Payable en totalité une seule fois par an, la TVM concerne les véhicules automobiles, les camions, les camionnettes, les tracteurs routiers ainsi que les motos de plus de 125 cm3. Le montant de la vignette varie de 15.000 FCFA pour les motos de plus de 125cm3 à 65.000 FCFA pour les camions de plus de 12 tonnes, contre 130.000 FCFA précédemment.

Notons que 85% du montant de cette taxe sont destinés à la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER)..

Waraa

MINISTRE DE LA CULTURE ET DU TOURISME

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie



Communiqué de presse

Ce jeudi 02 septembre, en fin de matinée, s'est tenu au cabinet du Ministère de la culture et du tourisme, une réunion d'écoute et d'apaisement des protagonistes de la crise qui a actuellement cours entre l'équipe de l'artiste Santrinos Raphaël et l'association des techniciens des radios du Togo (ATRT). Étaient conviés, d'une part, messieurs Santrinos Raphaël, Hervé Nomenyo, attaché de presse de l'artiste et Mohamed Nimaga, producteur et PDG du MANSAGROUPE, et d'autre part, Jean Jacques Snoby Attikpo, président de l'ATRT, Charles Akoueteh et Laurent Dagadou, membres du bureau exécutif de l'ATRT.

Messieurs Ariel Dassanou et Modeste Akue, respectivement président de la fédération togolaise de la musique (FTM) et président de l'union des radios et télévisions du Togo (URATEL) étaient présents à titre de facilitateurs, accompagnés de monsieur Jacques Djakouti, membre de l'URATEL, sous la direction effective en mode visio du ministre de la culture et du tourisme, Dr Kossi Lamadokou.

A l'issue de la rencontre qui a permis aux protagonistes de se vider et de s'élever, il a été fait table rase de cet incident malheureux et malencontreux regretté et déploré par eux tous, ainsi que des polémiques inutiles engendrées. Ils se sont engagés à toujours recourir au dialogue en premier lieu et à affermir davantage leurs rapports par des projets communs. Un toast a scellé leur réconciliation et leur nouvel engagement.

Le ministre de la culture et du tourisme, Dr Kossi Lamadokou a remercié et salué l'association des techniciens des radios du Togo pour sa hauteur d'esprit et pour le travail incommensurable qu'elle abat au quotidien et dans l'ombre pour la promotion des arts et de la culture togolaise. Il a remercié et salué la disponibilité et l'écoute de l'artiste Santrinos Raphaël et son équipe. Il a pour finir, exprimé sa sincère gratitude au Président de la fédération togolaise de la musique et au président de l'union des radios et télévisions du Togo, pour leur constante disponibilité et leur énorme contribution à l'heureux dénouement de la crise, avant d'inviter les acteurs du monde artistique et culturel à toujours faire preuve de retenue et de recul face à toutes situations de leur vie professionnelle.

Fait à Lomé, ce 02/09/2021

Pour l'équipe de l'artiste SANTRINOS
Raphael

Pour l'association des techniciens des radios du Togo

Mohamed NIMAGA

Jean-Jacques Snoby ATTIKPO

Le Ministre de la culture et du tourisme

Dr Kossi G. LAMADOUKOU

672, Avenue Sarakawa BP : 3114 Lomé-Tél (228) 22 21 40 07/22 21 39 90 Fax (228) 22 21 89 27
E-mail : secretariat.ministre@tourisme.gouv.tg

Remerciements

Le Régent du canton de Solila
Les familles AGNANNA-ZATO-GNARO à Solila, au Togo et à l'étranger.
Les familles KEYEWA et BARA au Togo, au Bénin et en Europe
Monsieur KEYEWA Oulégh Georges, Ancien Ministre, Enseignant Chercheur des Universités du Togo, son épouse et leurs enfants au Togo et en Europe,
Monsieur Norbert BARA, conseiller en communication au Ministère de la Culture et du Tourisme, son épouse leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
Dans l'impossibilité de vous joindre individuellement, vous remerciez pour les nombreuses marques de compassion, de sympathie, de soutien et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur Maman, Grand-mère, Fille, Sœur, Tante, Belle-mère et Arrière-grand-mère :



ZATO Abrya Elise épouse KEYEWA
revendeuse de pagnes à Lomé,
survenu le 25 juillet 2021,
au CHU SYLVANUS OLYMPIO, dans sa 80^{ème} année
et inhumée le Samedi 21 août 2021 à Solila

Merci également pour vos conseils et votre chaleureuse présence à nos côtés. Nous vous assurons que vous avez été d'un très grand réconfort dans ces moments douloureux, et vous témoignons nos sentiments de gratitude

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

Remerciements & Annonces

Son Excellence M. FAURE Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise
Le Ministre d'Etat, Monsieur ESSO Solitoki Magnime, les Ministres et anciens Ministres de la Binah,
Monsieur Kouadjou DOGO, Ancien Ministre, sa famille au Togo et à l'étranger,
Le Général de Brigade Daoua MAGANAWÉ Chef d'Etat-major Général des Forces Armées Togolaises ses frères, sœurs, leurs épouses, époux et enfants,
Le Secrétaire Exécutif et les membres du parti UNIR,
Les Professeurs et Enseignants Chercheurs des Universités du Togo,
Les Honorables Députés de la Binah à l'Assemblée Nationale, Le Préfet de la Binah,
Le Maire de la commune Binah 2, Le chef de canton de Kémérika,
Monsieur AGUIM Idrissou, ses frères, sœurs et enfants au Togo et à l'étranger,
Madame AGUIM Kossiwa Rébecca, ménagère à Pagouda, Veuve Mandani Martine BINIZI épouse MAGANAWÉ,
Veuve Abiré Marie-Reine MAPEKE épouse MAGANAWÉ,
Madame KOUSSETOU Essorinam Antoinette, ses frères et sœurs au Togo et à l'étranger,
Les enfants du défunt : Laurent, Kévin, Axel et Aron,
Les familles : MAGANAWÉ, BAKAM, MASSO, SIMFEYILE, PAFASSAM, au Togo et à l'étranger,
Les familles AGUIM, MASSINA au Togo et à l'étranger,
Les familles ARKOUIM-SEMA, DOGO et PRE au Togo et à l'étranger, La famille KONDE au Bénin,
Les amicales des cadres et ressortissants de la Binah à Lomé et à l'étranger,
Les familles parentes, alliées et amies,
Profondément touchés par les nombreuses marques d'affection et de soutien que vous leurs avez témoignées de différentes manières lors du décès de leur très cher et regretté :

Florent Yao Badjam MAGANAWÉ

Ancien Ministre, Ancien Député à l'Assemblée Nationale
Enseignant Chercheur des Universités Oûcier
de l'Ordre du Mono
Endormi dans le Seigneur le 20 Août 2021
à l'âge de 63 ans



Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSÈQUES

ALOMÉ

Jeu 02 septembre 2021

18h45-20h00 : Veillée de prières en l'Eglise Catholique Jésus Bon Pasteur d'Agoué-Nyivé Assiyéyé (Anouarites) derrière station d'essence Total Minamadou 1

Vendredi 03 septembre 2021

14h 00 : Levée du corps au domicile du défunt en face du terrain de sport du Lycée Agoé-Nyivé Centre

A Kémérika / Préfecture de la Binah

Vendredi 03 septembre 2021

18h30 - 19h 30 : Veillée de prières en l'Eglise Catholique St Thomas de Kémérika

Samedi 04 septembre 2021

06h - 08h30 : Chapelle ardente au domicile du défunt à Kémérika, quartier Kamtè, maison MAGANAWÉ

9h - 11h : Messe d'enterrement en l'Eglise Catholique St Thomas de Kémérika

11h 30 : Inhumation dans l'intimité familiale dans le strict respect des mesures barrières

Dimanche 05 septembre 2021

08h00 : Messe d'action de grâce en l'Eglise Catholique St Thomas de Kémérika

Maisons mortuaires à Lomé :

Maison MAGANAWÉ à Lomé en face du terrain de sport du Lycée Agoé-Nyivé Centre

Maisons mortuaires à Kémérika :

Maison MAGANAWÉ à Kémérika quartier Kamtè

Le Préfet Bakali à l'ouverture du championnat militaire et paramilitaire à Kara

Il est vivant, il n'est pas mort

Suite de la p 2
Suite quant à lui sur 500 mètres jalonnés de 20 obstacles. Selon les organisateurs, le but de la compétition



courir une distance de 8 kilomètres en un temps record. Une vraie course contre la montre. Le parcours d'obstacles ou parcours du combattant s'effec-

est de renforcer la cohésion au sein des forces de sécurité et de défense.

La Rédaction

PHARMACIES DE GARDE

Du 30/08/2021 au 05/09/2021

- | | |
|--|--|
| Pharmacie ABRAHAM
Agoué-Logopé Kossigan
+22822 50 10 00 | Pharmacie HOPITAL
Face à l'Hôpital CHU-Tokoin
+22822 20 08 08 |
| Pharmacie A DIEU LA GLOIRE
Site à 200m du marché de Légbasito, sur le grand contournement, voie de Madikpato
+22822 36 36 00 | Pharmacie HOSSANA
Carrefour Sagbadou-Adidogomé. Ave Sérémekanova
+22822 51 50 49 |
| Pharmacie ADOUNI
Vakposso-Logogomé; pres du carrefour AISED
90300419 | Pharmacie ISIS
Avenue Jean Paul II près des rail NUKAFU Gakpoto
+22822 36 95 65 |
| Pharmacie AGOÉ-NYIVÉ
A côté de l'Eglise Catholique d'Agoué-Nyivé
+22822 25 83 38 | Pharmacie KODJOUAKOPE
Avenue Duisbourg
+22822 21 89 90 |
| Pharmacie APOTHEKA
Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kégué
+22822 61 57 57 | Pharmacie LA FLAMME D'AMOUR
Site à Agodéke route d'Aneho
+228 22 45 70 14 |
| Pharmacie BAGUIDA
Face CMS de Baguida
+22822 35 47 77 | Pharmacie LA MISERICORDE
BE-KPOTA
+22822 38 47 62 |
| Pharmacie BETANIA
Rue Sita, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah
+22822 43 83 40 | Pharmacie LE GALIEN
Rue Pavée d'Adidogomé
+22822 51 71 71 |
| Pharmacie BETHEL
Rte d'Adidogomé
+22822 25 23 70 | Pharmacie LE PROGRES
Sur le tronçon CIVITOGA-Sandamerie d'Ahadi kpota non loin du marché de Zorro-bar
+22822 35 86 55 |
| Pharmacie BLOVA
Ed. Hôpital Bogny
+22822 27 82 98 | Pharmacie LE ROCHER
Agoué Zongo; sur la Rte nationale N°1; pres du terrain de jeu de Golf
92300666 |
| Pharmacie CHATEAU DEAU
Pres. Château d'eau de BE
+22822 21 57 51 | Pharmacie MAGNIFICAT
Allée Sagbadou Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe
+22822 53 43 20 |
| Pharmacie CITRUS
Atiégué Yavrakomé sur le grand contournement
+22891 59 86 68 | Pharmacie MATHILDA
Route PATASSE - Lomégan - ODEF
+22822 51 15 34 |
| Pharmacie DE LA MAIRIE
Face Mairie
+22822 21 26 39 | Pharmacie NABINE
Site à Agoué Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau)
+22823 21 66 15 |
| Pharmacie DENS
Agoué Kové Carrefour Kpogji
+22893084640 | Pharmacie NOTRE DAME
Site au 578 rue assiyéyé derrière le marché d'Hetranawoe, en face de la piscine Atlantide
+22822 42 74 04 |
| Pharmacie DES ECOLES
Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé
+22822 51 79 75 | Pharmacie REGINA PACIS
+22822 45 98 58 |
| Pharmacie DES ROSES
Quartier Vakposso, en face de l'entreprise de l'Union
+22822 37 38 12 | Pharmacie SANGUERA
Entre EPP et Lycée Sanguera
+22822 42 80 80 |
| Pharmacie DU CENTRE
48, Rue de la Gare (face SGGG)
+22822 21 83 30 | Pharmacie SHALOM
Agoué-Cacavelli, non loin de BKS. Sur la route Agoué-Adidogomé
+22822 51 87 60 |
| Pharmacie EL SHADAI
Face Ecole Théologie ESTAO
+22822 51 44 25 | Pharmacie ST RAPHAEL
Marché Akpoto
+22822 21 84 26 |
| Pharmacie ENOULLI
Station d'Agouépedogan
+22822 25 90 68 | Pharmacie TOCHEPSON
Face Terminal du sahel (Togbléképé)
+22822 42 94 41 |
| Pharmacie EXCELLENCE
Agoué Derrékoé Voie CEDEAO
+22822 51 77 87 | Pharmacie VITAS
Site à Agoué Assiyéyé du côté ouest
+22822 25 63 43 |
| Pharmacie FRATERNITE
Hetranawé près de la Clinique St Joseph
+22822 26 81 55 | Pharmacie VOLONTAS DEI
Quartier Avéji, Carrefour SUN CITY, face à l'ancien bar Sun City
+22822 36 00 95 |
| Pharmacie GANFAT
AGOÉ DALIKO près du Carl EDEM (CAMP GP)
22580815 | |



Séminaire de renforcement des capacités des professionnels des médias des régions des plateaux et maritime sur la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent

**Les 02 & 03 septembre 2021
à l'hôtel Ivans Plaza à Kpalimé**

- La réglementation fiscale en vigueur au Togo
- Les techniques du journalisme d'investigation
- Comment renforcer le civisme fiscal chez les contribuables
- Le blanchiment d'argent et ses conséquences sur l'économie d'un pays



Pendant l'état d'urgence sanitaire, tous les acomptes provisionnels de l'impôt sur les sociétés doivent être payés dans les délais.